

Le 5 août 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 5 août 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Monsieur Guy Hudon, conseiller
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Messieurs Pascal Paquette et Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	36 955,50 \$
	Internet	210,00
	Remb. circ.	217,82
	Permis	60,00

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 ^e versement	8 852,00 \$
Buropro	caisse papier	61,39
Pièces autos Bois-Francis		56,56
Johanne Allard	final fleurs	77,94
Com. scolaire Bois-Francis	terrain rue Grenier	18,23
Gesterra	récupération juin	249,62
....	vidange juillet	751,79
Laboratoires d'analyses SM	inorganiques	378,27
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 937,17
BPR Infrastructures	plan et devis voirie (accise ½)	8 278,20
.... aqueduc (accise ½)	5 748,75
BPR Bâtiment	analyse caserne (PIQM)	1 404,66
Bourassa, Maillé	architecte	5 273,04
Télébec	usine	179,60
Excavation Marquis Tardif	terrain de jeux	655,36
Petite caisse	sac poubelle	12,85
Rogers		61,80
Climatisation Confort	2 air climatisé (MADA)	9 005,99
Croteau Électrique connexion	966,94
Ciment Ro-No	jeux, sub. parc	592,21
Roger Grenier clôture, bois	2 648,74
Coop. Ham-Nord brouette, bois	408,30
Vincent Morneau coffrage patinoire	2 988,00
Excavation Marquis Tardif	14 348,03
Forfait Médéric Desharnais	fauchage bord chemin	2 023,56
France Mc Sween	frais déplacement	126,00
....	activités biblio.	24,26
Monty, Coulombe	hon. juridiques, mars à juin	202,93
Christiane Leblanc		1 999,60
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00

Noël Côté	all. cell. dép. bureau	350,00	
Gilles Leblanc	c.c. juil.	100,00	
....	pelouse juil.	500,00	
Receveur général Canada		401,34	
Mario St-Cyr	km juin, juil.	117,00	
Johanne Allard	teinture équip. jeux	239,02	
Coop. Ham-Nord	vis	6,61	
Métivier Urbaniste	fin amendement zonage	689,85	
René Gagnon	rang 1 sud-ouest rép.	465,64	
Chargées de projet	(2 pers. + km)	1 635,55	
Hydro Québec	éclairage	195,30	
Coop. Ham-Nord	chlore	42,45	
....	quin.	14,89	
....	c.c.	13,89	
Réseau Mobilité Plus		88,94	
Sogetel	c.c.	69,83	
....	bureau	136,20	
....	internet	574,87	
RC Novation	internet fact. + surveillance	465,65	
Schéma couverture risque	(2 pers.)	210,00	
Noël Côté	batteries	215,65	
Sortie pompiers St-Adrien	(7 pers. x 21h x 19\$/h)	399,00	
Sortie pompier accident 161 avec pince désincarcération			
	(6 pers. x 18h x 19\$/h)	342,00	
Pratique juin, juil.	(8 pers. x 25h x 13,50\$/h)	337,50	
Coop. Solidarité	terrain jeux	7,57	
Pierre Gauthier	colle usine	21,24	
Gilles Leblanc	teindre équip. jeux	155,00	
Municipalité Chesterville	sortie pompiers mars	1 206,27	
Denis Bourassa	commandite show boucane	500,00	
Postes Canada	200 timbres		144,86
Pierre Gauthier	gaz génératrice		20,00
	Total		<u>79 397,91 \$</u>

+ salaire des employés : 2 264,97 \$

Il est entendu que les dépenses pour le terrain de jeux sont payées à même les surplus non autrement appropriés, en attendant la subvention à recevoir du Fonds de développement du sport et activités physiques. Le comité récréatif remettra également à la municipalité le montant d'argent qu'ils ont reçu de partenaires privés. On s'attend de terminer les travaux d'ici la fin septembre.

Dans la salle, on pose des questions sur le futur garage municipal et sur l'eau potable.

01-08-13 VENTE CHAPITEAU

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre au montant de 200 \$ le chapiteau qui est monté sur le terrain municipal à M. Pierre Comtois. Celui-ci devra le démolir après l'activité du 1^{er} septembre.

02-08-13 VENTE CLÔTURE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre au montant de 200 \$ la vieille clôture du terrain de jeux à M. Pierre Comtois, et une autre partie à M. Indra Singh au montant de 30 \$.

Vérifier la responsabilité de la municipalité pour le chapiteau lors de l'activité du 1^{er} septembre, et demander une preuve d'assurance au promoteur de l'évènement.

On aurait une offre pour l'autre bâtiment de l'ancien festival, pour le démolir ou le déménager. On demande de l'apporter pour le 19 août.

03-08-13 ADHÉSION ÉCOCENTRE, GESTERRA

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adhère à l'écocentre avec Gesterra, au coût de 56,65 \$ la tonne métrique, afin d'en faciliter l'accès gratuit à nos citoyens qui voudraient y transporter des gros rebus, peu importe le moment de l'année.

Facture du service incendie avec les pinces de désincarcération : s'informer aux assurances et on attend la réponse de M. Martin Leblond du service de la sécurité publique de Victoriaville concernant un remboursement par la SAAQ.

04-08-13 BORNE FONTAINE SÈCHE À LA CASERNE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à notre chef pompier, M. Noël Côté, d'être en charge pour l'installation d'une borne fontaine sèche à la caserne.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité d'entériner les travaux faits par Pierre Gauthier, concernant la réparation des casiers pour les vêtements des pompiers volontaires et le ménage, suite à la réparation des murs de ciment de la caserne.

05-08-13 ÉQUIPEMENTS INTERNET SUPPLÉMENTAIRES

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'équipement supplémentaire acheté par RC Novation pour le service internet en campagne, de même que les réparations effectuées sur ce réseau soient payés à même les surplus.

On fait mention d'une certaine lenteur du service internet le matin et le soir, vers le rang 11 et le rang 1 nord, on fera le message à M. René.

06-08-13 BILAN EAU POTABLE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le bilan de l'eau potable et notre saine gestion du réseau d'aqueduc produit par la directrice générale et l'inspecteur municipal, dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Nous avons reçu une lettre du ministère des Transports, à l'effet que notre règlement numéro 350 concernant la circulation des véhicules hors route sur le réseau municipal répond aux exigences de la Loi sur les véhicules hors route. Il pourra donc entrer en vigueur dans les 90 jours suivant son adoption, soit le 3 septembre 2013. On fait aussi mention que la relation avec les citoyens, la signalisation et la sécurité sur ces routes relèvent de la responsabilité municipale.

On annonce le départ de M. Christian Isabel, évaluateur à la MRC d'Arthabaska.

07-08-13 SOUMISSION ENTRETIEN CHEMINS PRIVÉS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une invitation à soumissionner à 3 personnes, pour l'entretien d'hiver des chemins privés. Se baser sur le kilométrage et les noms des chemins privés de l'année passée, le sablage, souffleur, etc. ; la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. On désire les soumissions au plus tard le 29 août, pour être ouvertes avant l'assemblée du 3 septembre 2013.

Le camion de vidange a été pesé à deux reprises pour constater notre performance à ce service. Peut-être qu'on pourra le faire de nouveau cet automne.

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **mardi** 3 septembre.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à

l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Jean-Luc Lavigne comme pro-maire pour les mois de septembre et octobre.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 30 voyages de gravier tamisé comme l'année passée, pour sabler les chemins d'hiver.

08-08-13 ANNULATION RÉOLUTION 11-07-13

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution 11-07-13 du mois de juillet, concernant la commandite de 500 \$ pour le show de boucane.

09-08-13 CHANGEMENT RÉOLUTION 13-07-13

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de changer la résolution 13-07-13, à l'effet que l'activité du show de boucane aura plutôt lieu en après-midi les 31 août et 1^{er} septembre, et que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham permet le service des boissons alcoolisées sur le terrain municipal.

10-08-13 DROITS DE PÊCHE, PÊCHE NICOLET

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Johanne Allard et Mme Geneviève Boutin soient en charge de faire la liste de noms des bénévoles de la municipalité, pour le tirage de 10 droits de pêche donnés par Pêche Nicolet à la municipalité. Le tirage se fera à l'ajournement du 19 août.

Nous devrions recevoir les plans de Percotec cette semaine pour l'installation septique au terrain de jeux, dans le cadre de notre projet PIQM. Aussitôt que nous l'aurons nous ferons les appels d'offres pour faire ces travaux aussitôt que possible.

11-08-13 INSTALLATION SEPTIQUE TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer des invitations à soumissionner à 3 fournisseurs, pour l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet pour le terrain de jeux, d'après les plans confectionnés par la compagnie Percotec. Ces travaux devront se faire d'ici la fin octobre 2013. Nous demanderons les soumissions d'ici le 29 août, aussitôt que nous aurons les plans.

12-08-13 POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter le nom de M. Jean Laroche à notre liste de pompiers volontaires.

Nous recevons une copie d'une lettre de remerciement adressée à M. Lionel Fréchette, préfet de la MRC d'Arthabaska, pour le don d'un montant de 35 000 \$ à la Croix-Rouge pour les sinistrés du Lac Mégantic.

Entrée gratuite au Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls les 23, 24 et 25 août, pour les résidents de la MRC d'Arthabaska, avec preuve de résidence.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au 19 août, 19 h 30.

La séance se termine à 20 h 38.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire
1

Christiane Leblanc, g.m.a. grade
Directrice générale et sec. très.

